OPTION DE NEUROLOGIE PEDIATRIQUE (1 an)

A qui s'adresse l'option de Neurologie Pédiatrique au cours du DES de Pédiatrie ?

L'option de Neurologie Pédiatrique s'adresse à celles/ceux qui se destinent à un exercice quasi-exclusif, avec nécessité de posséder un niveau de connaissances et de compétences suffisant dans tous les domaines de neurologie pédiatrique. Il peut s'agir d'un d'un exercice libéral, ou mixte, d'un exercice hospitalier, soit dans un CHR dans lequel une unité de neuropédiatrie est individualisée ou dans lequel une consultation de neuropédiatrie est proposée. L'option est également la première étape logique pour celles/ceux qui envisagent un parcours HU en neurologie pédiatrique.

L'option est la formation à la neurologie pédiatrique par le DES de pédiatrie. Elle comprend une formation théorique et une année de stage au sein du DES dans un stage validant.

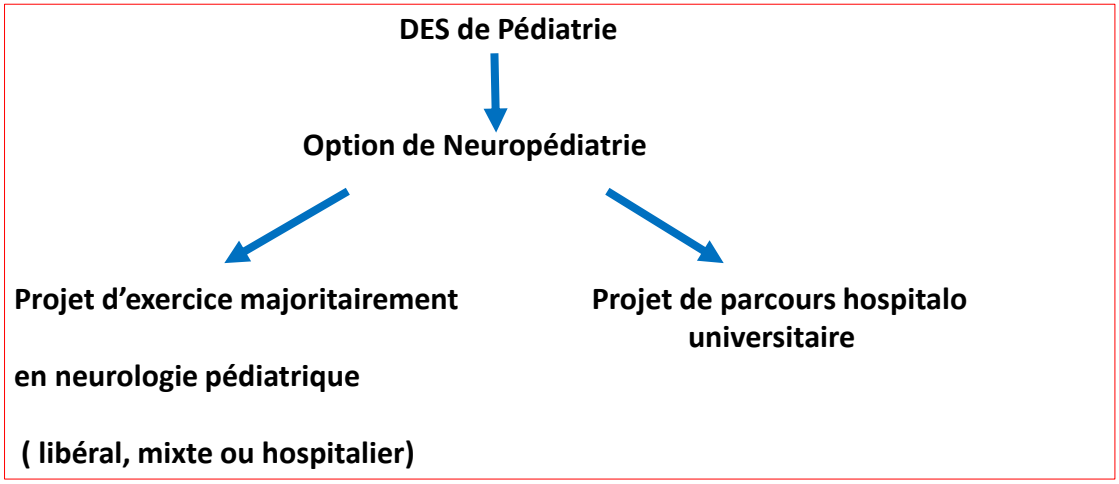

Organisation de la formation au niveau national

Environ 25 étudiants seront formés chaque année, adapté selon le nombre de DES admis en Pédiatrie, répartis sur le territoire national en fonction de l'offre régional de formation. La formation théorique (programme et e-learning) sera organisée par le collège des enseignants de neurologie pédiatrique au niveau national, et complétée par l'offre et les spécificités locales.

L'inscription se fera auprès du coordonnateur régional de DES en lien un représentant local du collège des enseignants de neurologie pédiatrique.

Région / Interrégion	CHU	Coordonnateur/trice	Nbe Options / an
Rhône-Alpes	Clermont-Ferrand Grenoble Lyon St Etienne	Pr Vincent des Portes (Lyon) Dr Catherine Sarret (Clermont-ferrand)	4
HUGO	Angers Brest Caen Nantes Poitiers Rennes Rouen Tours	Pr Patrick Von Bogaert (Angers) Pr Pierre Castelnau (Tours)	4
Sud	Marseille Nice	Pr Mathieu Milh (Marseille)	2
Sud-Ouest	Bordeaux Limoges Montpellier Toulouse	Pr Yves Chaix (Toulouse) Pr Francois Rivier (Montpellier) Dr JM Pedespan (Bordeaux)	4
Nord	Amiens Lille	Pr Patrick Berquin (Amiens) Pr Sylvie N'Guyen (Lille)	3
Nord-Est	Besançon Dijon Nancy Reims Strasbourg	Pr Emmanuel Raffo (Nancy) Pr Vincent Laugel (Strasbourg) Pr Nathalie Bednarek (Reims)	2
Ile-de-France et DOM TOM	Hopital Bicetre Hopital Necker Hopital Trousseau Hopital Robert Debré	Pr Kumaran Deiva (Bicetre) Pr Isabelle Desguerre (Necker) Pr Thierry Billette de Villemeur (Trousseau) Pr Odile Boesflug Tanguy (Robert Debré)	10
		Total	29

Prérequis pour une inscription à l'option de neurologie pédiatrique

L'accès à cette option est subordonné à l'examen du projet professionnel de l'étudiant, au nombre de postes de DES de pédiatrie régional attribué par l'ARS et à l'offre de formation. Les internes en option de Neurologie pédiatrique seront au maximum 2 par stage validant agrée et associés avec des DES de pédiatrie.

Pré-requis : le prérequis demandé pour s'inscrire à l'option de neurologie pédiatrique est la réalisation d'un stage d'un semestre dans un lieu contribuant à la formation en neuropédiatrie (neuropédiatrie, neurologie adulte, neurophysiologie, médecine physique et de réadaptation, pédo-psychiatrie, neurochirurgie pédiatrique, neuroradiologie, génétique).

Ce pré-requis peut-être obtenu au sein de l'ensemble des 22 facultés de médecine françaises.

Prérequis pour obtenir la validation de l'option

La validation de l'option nécessite :

- La réussite à l'examen national de validation des connaissances
- La soutenance d'un mémoire de DES/option neurologie pédiatrique
- La présence à 3 congrès nationaux
- La validation des compétences acquises au cours des stages par un enseignât extérieur
- La pratique de **2 stages dans des services agrées pour l'option de neurologie pédiatrique**.

Informations sur l'agrément

Il est délivré par la commission d'agrément qui prend en compte la présence d'une activité de neuropédiatrie sous la responsabilité d'au moins un pédiatre temps plein pouvant justifier d'une compétence en neuropédiatrie.

- en consultation, hospitalisation de jour et hospitalisation conventionnelle sous la responsabilité d'au moins un neuropédiatre hospitalier ou universitaire.
- Existence d'une unité d'hospitalisation propre de neurologie pédiatrique

Il sera donc demandé aux DES de pédiatrie dont aucun service de la subdivision n'est agrée à ce jour pour la neuropédiatrie de valider leur option via la mobilité.

Justification :

La présence d'un médecin enseignant (universitaire) est garant de la validation continue des compétences et connaissances de l'étudiant. La réalisation de 2 stages dans une unité de lieu entièrement dédiée à l'option (service d'hospitalisation de neurologie pédiatrique) est indispensable pour que l'ensemble de la pathologie neuropédiatrique soit abordée au cours de l'option (pathologie ambulatoire, mais aussi urgences et bilans complexes nécessitant une hospitalisation).

Critères de sélection parmi les internes candidats ayant les pré-requis

S'il est nécessaire d'opérer une sélection parmi les candidats qui remplissent les pré-requis, celle-ci sera basée sur les éléments suivants qui témoignent de la motivation du candidat :

- Portfolio

Compétences cliniques à acquérir au cours de l'option de Neurologie Pédiatrique

Nombre et durée des stages :

Deux stages dans un lieu agréé à titre principal en pédiatrie et ayant une activité en neuropédiatrie, lors de la phase d'approfondissement et la mise en responsabilité.

Compétences à acquérir

- Maitrise du diagnostic et de la prise en charge des 4 grands groupes de pathologie de neurologie pédiatrique :
- maladies du cerveau, dont les épilepsies
- maladies de la moelle, des nerfs et des muscles
- troubles du neurodéveloppement global (déficience intellectuelle) ou spécifique
- prise en charge et suivi d'un enfant porteur de handicap, y compris accompagnement de fin de vie

- Capacité à exercer ses compétences en

(i) exercice libéral avec des missions spécifiques : dépistage des troubles du développement, des apprentissages, prise en charge à domicile de l'enfant handicapé et de sa famille ;

(ii) exercice dans le secteur médico-social type CAMSP, IME, participation aux Maisons Départementales de la Personne Handicapée ;

(iii) exercice en hôpital général (problèmes neuro-pédiatriques associés à des pathologies pédiatriques, prise en charge de proximité des maladies neuro-pédiatriques chroniques, et réponse aux nombreuses situations d'urgences neuropédiatriques);

(iv) exercice en centre hospitalo-universitaire dans des services ou unités spécialisés avec la triple mission de soins, de recherche et d'enseignement

La liste des services/unités formateurs/trices est établie par le Collège des enseignants de neurologie pédiatrique (Tableau 1). Des parcours de formation sont organisés lorsque des compétences sont partagées par plusieurs services ou unités au sein d'un même établissement.

Enseignements hors stages en lien avec la préparation à l'exercice professionnel

Volume horaire: **120 heures**
Nature des enseignements : En application de l'article 5 de l'arrêté : - séminaires pédagogiques nationaux ou interrégionaux - mise à disposition des cours de neuro-pédiatrie - e-learning - simulation; annonce d'une maladie grave
Connaissances : 1) Introduction à la neuropédiatrie 2) Epilepsies 3) Troubles du neuro-développement, Aspects cognitifs et comportementaux 4) Neurologie Fœtale et Néonatale 5) Handicap : prise en charge et Accompagnement psychosocial 6) Pathologie Neuromusculaire 7) Pathologies Vasculaires et neuro inflammatoires 8) Maladies neurologiques progressives et neurométaboliques 9) La Neuropédiatrie à l'interface des autres spécialités 10) Ethique en neurologie pédiatrique -

Evaluation

Modalités de l'évaluation des connaissances: -Validation des connaissances par un examen théorique national : 4 dossiers rédactionnels / 80 (évolution vers QROC / Dossier progressif sur plateforme numérique) - Mémoire du DES de pédiatrie/option neurologie pédiatrique sous forme d'une publication scientifique (/60) : Valeur scientifique /20; Forme / 20 ; Présentation orale /20 - Congrès (*DPC*) : = 3 congrès / 2 ans (Congrès de société savante nationale ou européenne de neurologie pédiatrique, de pédiatrie, de disciplines associées (épilepsie, neuromusculaire…)
Modalités de l'évaluation des compétences : - portfolio indiquant le nombre de visites en salle et nombre de consultations ; présentation en réunion pluridisciplinaire de concertation - contrôle continu et validation des compétences par enseignant extérieur

.